

EVALUATION DU NIVEAU D'ENGAGEMENT DES DÉCIDEURS POLITIQUES DANS LA RÉUSSITE OU L'ÉCHEC DES PROCESSUS D'INNOVATION AGRICOLE DANS LA RÉGION DES HAUTS-BASSINS AU BURKINA FASO

Loukmane GOUMBANÉ¹

Université Nazi BONI de Bobo-Dioulasso, Burkina Faso

loukgoumbane@gmail.com

&

Souleymane OUEDRAOGO²

Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles (INERA)

osilamana@yahoo.fr

&

Patrice TOE³

Université Nazi BONI de Bobo-Dioulasso, Burkina Faso

patrice_toe57@yahoo.fr

Résumé : Lorsque des décisions visant les populations peinent à se réaliser, cela peut s'expliquer par une faible implication des décideurs politiques, des différentes parties prenantes, (Recherche, Vulgarisateurs - publics et privés - Producteurs) dans la conception et la mise en œuvre des dites décisions. Les récits de succès et d'échec des innovations agricoles ont fait l'objet de très peu d'investigation dans le contexte du Burkina Faso, car plusieurs travaux ont généralement porté sur les taux, les facteurs d'adoption des innovations. Cette étude a pour objectif d'appréhender le niveau de contribution des décideurs politiques dans les processus d'innovation agricole à la lumière de quelques exemples de succès et d'échec. L'approche est qualitative. La méthode a consisté à sélectionner les innovations, à échanger avec les décideurs politiques, à déterminer les facteurs de succès et d'échec, à évaluer l'engagement des décideurs. L'étude fait ressortir les limites des approches et systèmes de vulgarisation dans la diffusion des innovations. Ces derniers ont eu pour conséquence différents types d'engagements. Le nœud des succès et des échecs est dû à l'approche, au système de vulgarisation mis en place et aux types d'engagements des décideurs politiques.

Mots-clés : Décideurs politiques, innovation, engagements, approches, Hauts-Bassins au Burkina Faso

EVALUATION OF THE LEVEL OF INVOLVEMENT OF POLICY MAKERS IN THE SUCCESS OR FAILURE OF AGRICULTURAL INNOVATION PROCESSES IN THE HAUTS-BASSINS REGION OF BURKINA FASO

Abstract : When decisions aimed at the population are slow to be implemented, this can be explained by a lack of involvement of policy makers, different stakeholders (research, extension

¹ Laboratoire d'études rurales sur l'environnement et le développement économique et social (LERE/DES)

² Direction Régionale de l'Ouest, Bobo-Dioulasso, Burkina Faso

³ Laboratoire d'études rurales sur l'environnement et le développement économique et social (LERE/DES)

workers - public and private - producers) in the design and implementation of these decisions. The success and failure stories of agricultural innovations have been little investigated in the Burkina Faso context, as many studies have generally focused on the rates and factors of adoption of innovations. The objective of this study is to understand the level of contribution of policy makers in agricultural innovation processes in the light of some examples of success and failure. The approach is qualitative. The method consisted of selecting the innovations, discussing them with policymakers, determining the factors of success and failure, and evaluating the commitment of policymakers. The study highlights the limitations of extension approaches and systems in disseminating innovations. These have resulted in different types of engagement. The crux of the successes and failures is due to the approach, the extension system put in place and the types of commitment of policy makers.

Keywords: Policy makers, innovation, commitments, approaches, Hauts-Bassins in Burkina Faso

Introduction

Au cours de leur vie quotidienne, les populations sont affectées, directement et indirectement, de manière évidente et subtile, par un large éventail de politiques publiques. Il est largement admis que les décisions visant les populations de n'importe quel milieu sont à peine mises en œuvre, quand les décideurs politiques dudit milieu ne sont pas effectivement et efficacement impliqués dans la conception et la mise en œuvre desdites décisions, Anderson (2003, p. 1-2). Par décideurs politiques, nous entendons au sens large du terme, les initiateurs, les défenseurs, les concepteurs, les décideurs et les exécutants des politiques ainsi que les bénéficiaires. Les décideurs politiques sont souvent dotés de moyens et de pouvoirs publics nécessaires pour l'identification, l'initiation, la (re) conception, l'exécution, le suivi et l'évaluation des politiques publiques, Kouévi and Fatunbi (2019, p. 7-8). Les politiques publiques, notamment les décisions, sont celles qui sont élaborées par les organismes et les fonctionnaires gouvernementaux. Ces décisions sont formulées par les autorités d'un système politique, à savoir les anciens, les chefs suprêmes, les dirigeants, les législateurs, les juges, les administrateurs, les conseillers, les monarques, etc. Ce sont ces personnes qui s'engagent dans les affaires quotidiennes d'un système politique, et sont reconnues par la plupart des membres du système comme ayant la responsabilité de ces affaires. Les membres du système ont la responsabilité de ces questions, et prennent des mesures qui sont acceptées comme la plupart du temps par la majorité des membres. Ces politiques publiques affectent généralement un grand nombre de personnes, Anderson (2003, p.2). Cette réalité s'applique aussi aux politiques d'innovation agricole des pays. En effet, pour l'initiation et la mise en œuvre réussie des innovations agricoles, le soutien franc des décideurs/faiseurs des politiques agricoles est requis. Des processus d'innovation agricole et d'autres initiatives publiques relatives à la réforme foncière/agraire, l'offre d'intrants, l'adoption de technologies, etc., ayant réussi ou échoué sont légion dans le monde, Diao (2010, p. 75) ; UNEP (2010, p. 5-12) ; Jones et Kimura (2013, p. 15) ; Van Damme *et al.* (2013, p.

119). L'économie du Burkina Faso repose essentiellement sur les secteurs de l'agriculture et de l'élevage. La fraction économiquement active de la population est employée à 80 % dans les secteurs de l'agriculture et de l'élevage, MARA (1997, p. 1) ; Karambiri (2007, p.1). Au Burkina Faso, de nombreux travaux ont généralement porté sur les taux, les facteurs d'adoption des innovations par les populations rurales, Barry (2016, p. 232) ; Fayama (2018, p. 188), les déterminants de l'adoption d'une technologie, Sigue *et al.* (2018, p. 2037), les connaissances, aptitudes et pratiques d'une innovation, Fossi *et al.* (2013, p. 33), sur le taux commun d'exposition et d'adoption d'une innovation, Ouédraogo et Dakouo, (2017, p. 12). Mais très peu, se sont réellement penchés sur le niveau d'engagement des décideurs politiques dans les différentes étapes du processus d'élaboration de l'innovation et de sa vulgarisation. Aussi, les récits de succès et d'échec des innovations ont fait l'objet de très peu d'investigation dans le contexte du Burkina Faso. Pour Olivier de Sardan (1998, p. 78), l'innovation est une greffe, mais que cette greffe se fait dans une arène entre passeurs et le monde rural. Ce travail vise à comprendre comment procèdent « les passeurs », mais aussi de déterminer le discours du monde rural, caractérisé ici par les producteurs. L'objectif de cette étude est de contribuer à appréhender le niveau d'engagement des décideurs politiques dans les processus d'innovation agricole à la lumière de quelques exemples de succès et d'échecs, au cours des dix dernières années dans l'optique d'une amélioration du processus d'innovation agricole. En effet, ce travail veut observer le niveau d'implication, d'engagement des décideurs politiques dans la réussite ou l'échec d'une innovation dans la chaîne du processus d'innovation agricole. Également d'appréhender leur (les décideurs politiques) définition du succès et de l'échec d'une innovation. De faire mention de quelques illustrations des cas de succès et d'échec de l'implication des politiques publiques dans le processus d'innovations dans la région des Hauts-Bassins au Burkina Faso. Et enfin, d'énumérer les leçons à tirer des implications des décideurs politiques dans la réussite et l'échec des innovations. La préoccupation est de savoir comment le processus d'élaboration de toute cette politique d'innovation agricole peut être un atout de réussite ou un support d'échec sur le terrain ?

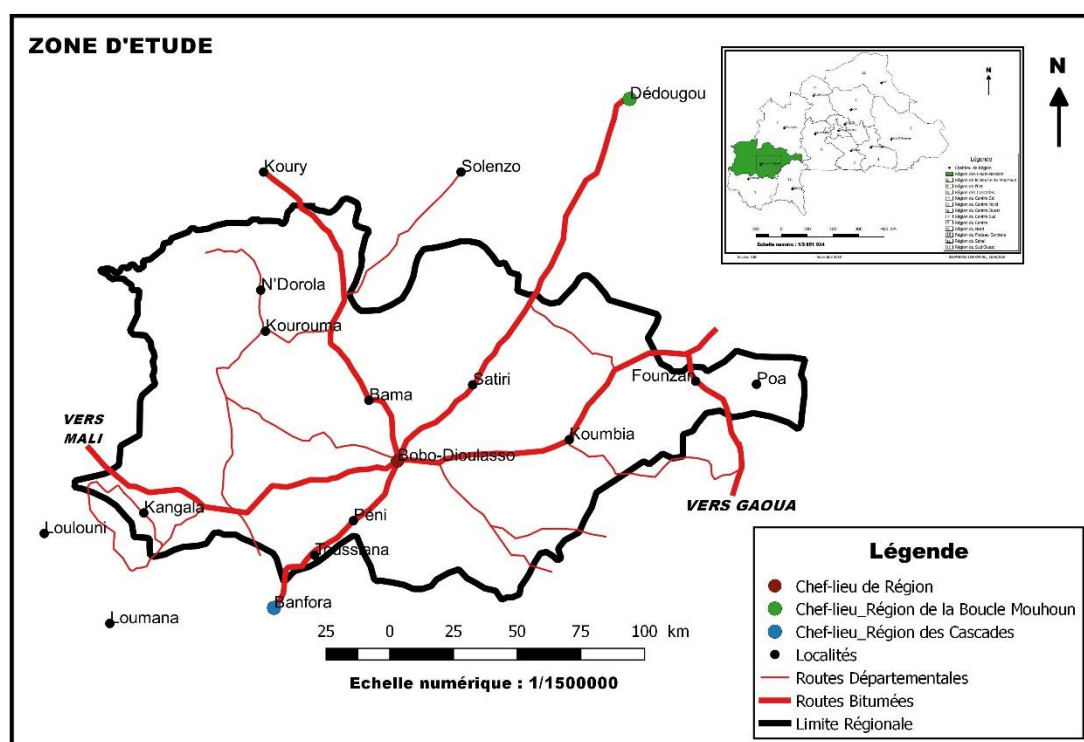
1. Méthodologie et Cadre d'analyse

1.1. Présentation de la zone d'étude

La collecte des informations ayant servi de base à cet article a été réalisée au niveau de la région des Hauts-Bassin (Carte 1). Sur les trente dernières (1989-2018) années, la région des Hauts-Bassins a une moyenne de 1019, 21 mm d'eau de pluie, Goumbané (2020, p. 23). Elle abrite une station de recherche agricole (Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles (INERA/Farako - Ba), des services techniques agricoles de l'État et du privé, une école de formation agricole, le Centre Agricole Polyvalent de Matourkou (CAP/M), une zone d'expérimentation (la vallée du Kou) où plusieurs recherches sont menées par la recherche et les vulgarisateurs.

Selon l'Institut Nationale de la Statistique et de la Démographie (INSD) elle couvre une superficie totale de 25 479 Km² soit 9,4 % du territoire national. Elle est située à l'Ouest du Burkina Faso, INSD (2009, p. 17). Le dernier recensement général de la population et de l'habitation (RGPH) de 2019 fait ressortir une population estimée à 2 239 840, INSD (2022, p. 130).

Carte 1: Présentation de la zone d'étude



Source : IGB

Decembre 2018

GOUMBANE LOUKMANE

1.2. Méthode d'étude

Cette étude s'inscrit dans une approche compréhensive au sens wébérien du terme. De ce fait, l'approche est qualitative.

1.2.1. Sélection des innovations agricoles à documenter

Pour la réalisation cette étude, nous avons considéré comme une réussite, les processus d'innovation agricoles ayant abouti à l'adoption de l'innovation en question par les bénéficiaires. Pour identifier et sélectionner les innovations agricoles les plus importantes dans la région des Hauts-Bassins au Burkina Faso, un inventaire des innovations que le secteur agricole a connu ces dix dernières années a d'abord été fait au moyen d'une revue documentaire. Ensuite, des décideurs politiques au niveau de la recherche, de la vulgarisation et des producteurs ont été interviewés pour non seulement compléter la liste des innovations de la région, mais aussi pour donner leur perception ainsi que leur définition des innovations agricoles réussies ou échouées.

Nous avons listé les innovations fournies par ces différents acteurs (chercheurs, vulgarisateurs et producteurs). Toutes ces informations ont été croisées pour dresser une liste définitive des innovations réussies et échouées. De cette dernière liste obtenue, quatre innovations agricoles majeures dont deux réussies et deux échouées ont été retenues pour le besoin de l'analyse.

1.2.2. Population d'enquête et technique d'échantillonnage

Les décideurs politiques interrogés au sujet des innovations agricoles sélectionnées sont ceux directement impliqués dans les processus d'innovation. Pour appréhender le sujet, nous avons consulté quatre catégories d'acteurs. La première catégorie a concerné les initiateurs ou concepteurs d'innovation, qui appartiennent au monde de la recherche. La deuxième catégorie a concerné les agents de vulgarisation du Ministère en charge de l'agriculture. La troisième catégorie est composée de responsables de projets et programmes. Et la quatrième catégorie a regroupé les principaux bénéficiaires des innovations, c'est-à-dire les producteurs. Pour constituer l'échantillon d'étude, nous avons utilisé l'approche d'échantillonnage en boule de neige étant donné que la population de base des décideurs politiques est difficilement identifiable. L'échantillonnage en boule de neige consiste à interroger un premier sous-groupe de la population, qui identifie d'autres membres du groupe, lesquels interrogés à leur tour, désignent d'autres personnes appartenant à la population, et ainsi de suite. Ce procédé récurrent d'interrogation a permis d'identifier et d'interviewer des décideurs politiques et des personnes ressources. Durant notre séjour effectué sur le terrain (10 mois, de mai 2018 à février 2019), l'échantillonnage en boule de neige nous a conduit auprès de quarante-trois (43) décideurs politiques qui se compose comme suit : six (06) chercheurs, huit (08) agents de la vulgarisation, deux (02) responsables de projets et programmes, vingt-cinq (25) producteurs et deux (02) personnes ressources.

1.2.3. Outils-techniques et déroulement de terrain

Les informations ont été collectées à travers des entretiens de type semi-directif à l'aide d'un guide d'entretien. Dans certains cas, pour faciliter les prises de notes, nous avons utilisé, avec l'accord des enquêtés, un dictaphone. Ces entretiens ont débuté en mai 2018 et ont été réalisés en trois étapes. Une première étape a consisté à faire l'inventaire des innovations agricoles réussies et non-réussies. Des entretiens ont été faits dans la région des Hauts-Bassins auprès de chercheurs et des agents de vulgarisation. Une deuxième étape a consisté à la collecte de la documentation sur l'itinéraire de vulgarisation des innovations retenues auprès de personnes ressources et des responsables d'institutions. Ainsi, les récits complets des processus des innovations agricoles étudiées (événements, parties prenantes, périodes, lieux, résultats, etc.) ont été notées telles que contées et triangulées avec des sources tels que les photos et documents, fiches techniques, etc. Au cours de cette étape de collecte, des

récits de l'engagement des décideurs ont été systématiquement repérés et mis en exergue. Une troisième étape a consisté à nous entretenir avec les bénéficiaires (les producteurs), afin d'obtenir leurs opinions sur les notions de succès et d'échec d'innovation. Leur *émic* est enfin triangulé avec d'autres informations provenant des autres sources.

1.2.4. *Traitement de données*

Une fois recueillies et transcrites par le logiciel de transcription *f4*, toutes les informations du corpus qualitatif ont été dépouillées et traitées par le logiciel QDA Miner Lite. Ainsi, les verbatims déterminants ont été classés en sous-thèmes pour orienter les analyses thématiques. Cette catégorisation des entretiens a servi à l'élaboration des résultats. Aussi, pour faire appel aux propos des enquêtés, nous avons utilisé les initiales des noms et prénoms et leurs fonctions. Les facteurs clés de succès et d'échec des processus d'innovation agricole sont issus des récits et des réponses spécifiques des personnes interrogées.

2. Résultats et Discussion

2.1. *Résultats*

A travers l'analyse des données collectées avec les décideurs politiques sur le terrain, il ressort que les résultats se présentent selon trois principaux axes qui sont : (i) la définition d'une innovation agricole réussie ou échouée (mitigées), (ii) les causes de succès ou d'échec de ces innovations et les solutions préconisées pour maintenir le succès ou résoudre les problèmes liés aux échecs, (iii) les différents types d'engagements, les limites des approches.

2.1.1. *Définition d'une innovation réussie*

Les définitions des innovations réussies sont fournies selon le secteur d'activité des informateurs (chercheurs, vulgarisateurs, techniciens, ingénieurs, sélectionneur, producteurs, hommes et femmes). Dans la région des Hauts-Bassins, les spécialistes de l'innovation (chercheurs et techniciens, 32,55 % des enquêtés) renvoient l'innovation réussie à une technologie qui est introduite et acceptée par les populations agricoles (producteurs). Elle se présente comme ce qui apporte de nouveau aux populations ou une alternative. C'est également l'ensemble des connaissances capitalisées afin d'atteindre des objectifs. Comme l'affirme ce chercheur en Agro-pédologie, pour lui, il s'agit de :

l'ensemble des technologies apportées pour opérer un changement, avec des objectifs, c'est-à-dire lier des objectifs et résultats. Innover c'est changer. Il faut mettre des étapes qui permettent d'observer. On observe pour améliorer.

(T. K. Agro-pédologue, 58 ans, Bobo-Dioulasso, 12/03/ 2018).

Les producteurs donnent une définition de l'innovation agricole réussie qui se rapproche plus ou moins des techniciens. Mais ils vont plus loin en donnant des détails tels que les retombées financières qu'une innovation procure après application, sa facilité de mise en œuvre et sa résilience face au changement climatique.

Ainsi pour les producteurs, une innovation réussie c'est :

l'utilisation des techniques pour s'adapter au changement climatique telle que l'utilisation des semences améliorées et profitable au développement agricole. C'est une technique qui, une fois introduite, procure des revenus aux producteurs et facilite le travail agricole (W. A. 49 ans, membre d'une coopérative, Bama/Bobo-Dioulasso, 22/08/2019).

Par contre, certains producteurs, notamment les femmes (20 % des producteurs et 11, 62 % des personnes enquêtées), pensent que l'innovation agricole réussie doit se focaliser sur la réduction de la pénibilité des travaux champêtres, la connaissance et la facilité de sa mise en œuvre. Comme l'atteste cette assertion :

c'est une nouvelle idée qui permet de réduire les difficultés des travaux champêtres, c'est une nouvelle technique que le producteur (ou la productrice) connaît et lui facilite certains travaux agricoles, comme l'utilisation des tracteurs (K. D. 38, femme de ménage, membre d'une coopérative, Bama/Bobo-Dioulasso, 22/08/2019).

2.1.2. Définition d'une innovation échouée ou mitigée

Concernant les innovations ayant connues des échecs ou des résultats mitigés, chaque acteur donne sa définition. Pour les chercheurs et les vulgarisateurs, une innovation échouée ou mitigée est :

une technologie jadis proposée comme alternative à une contrainte qui est jugée trop coûteuse, ou qui demande plus de travail (B. A. spécialiste en production végétale, 34 ans Bobo-Dioulasso, 16/03/2018).

Pour T.S. (Agronome, 35 ans, Bobo-Dioulasso, 13/03/2019), une innovation échouée se définit comme :

toutes pratiques nouvelles mises en œuvre dans un système de culture quel que soit le niveau de facteurs de production qui ne fonctionne pas ou qui a du mal à fonctionner ou ayant montré ses insuffisances

Les décideurs politiques, comme les vulgarisateurs et les chercheurs, lient l'échec aux difficultés de sa mise en œuvre. Des chercheurs pensent que la définition de l'échec n'est pas la même chez le chercheur, le vulgarisateur ou le producteur. En effet, les producteurs ne donnent pas le même sens à l'innovation. Il ressort donc que la définition est fortement dépendante de la fonction et de la spécialité des décideurs politiques enquêtés. Les producteurs apportent une définition qui n'est pas différente des spécialistes de l'innovation. Mais ils se focalisent un peu plus sur leur bien-être et

la hausse des rendements. En somme, une innovation échouée est une innovation qui ne leur permet pas d'atteindre leurs objectifs.

Ainsi pour ce producteur, une innovation non réussie :

c'est une technique qui n'apporte pas de changement dans les pratiques agricoles et qui n'est pas profitable au producteur, fatigue le paysan et ne procure pas de revenu économique (S.S. 57 ans, producteur-membre de l'union de maïs, Bama/Bobo-Dioulasso, 22/08/2019).

Par contre, pour certains producteurs, une innovation non réussie, c'est celle qui ne favorise pas les hausses de rendement, qui s'adapte difficilement au contexte du milieu, dont sa mise en œuvre est pénible et qui consomme du temps pour sa réalisation (notamment chez les femmes). Une innovation agricole a échoué, lorsqu'elle est coûteuse et inaccessible.

La définition de l'innovation est fournie selon trois strates de décideurs qui interviennent dans le processus d'innovation agricole, la recherche, les services de vulgarisation (publics et privée) et les producteurs. Pour la recherche, lorsque la technologie agricole est créée ou mise en place, cela constitue une innovation agricole réussie. Les services de vulgarisation pensent qu'une innovation agricole est réussie si une bonne majorité des producteurs l'utilisent. Par contre, les producteurs insistent sur l'accessibilité, la disponibilité, la facilité de mise en œuvre, surtout si cette innovation est moins coûteuse, si elle permet d'obtenir un très bon rendement, et enfin si celle-ci lui permet d'atteindre ses objectifs.

2.1.3. Les facteurs déterminants de succès et d'échec des innovations

Après une triangulation de trois listes d'innovation agricole réussie et trois listes d'innovation agricole échouée fournies par la recherche, la vulgarisation et les producteurs sur une période de 10 années, nous avons obtenu deux listes d'innovations. De ces deux listes, la sélection des innovations à documenter s'est effectuée selon le critère de la fréquence la plus importante (élevée) dans le discours, considérées comme réussies ou échouées. Plusieurs techniques agricoles ont été indiquées comme innovations à succès ou échouées. Les résultats des enquêtes ont révélé que 54,72 % des innovations listées sont considérées comme réussies. Et 45,28 % des innovations répertoriées sont mentionnées comme celles, non réussies. En effet, 58,14 % des décideurs politiques interrogés affirment que les techniques d'innovations de préparation du sol sont des succès. Et 53,49 % décideurs politiques, affirment que les techniques d'innovations d'entretiens des cultures sont des succès. Quant aux innovations échouées, 48,84 % des décideurs politiques certifient les semences de variétés améliorées comme des échecs et 60,47 % des décideurs politiques, témoignent

que la technique d'utilisation de la fumure organique est un échec. Ce qui nous a permis de dresser la liste des innovations à documenter (Tableau 1).

Tableau 1: Liste des innovations à documenter

N°	INNOVATIONS	STATUT	FREQUENCE
1	Préparation du sol (labour, sarclage, attelage, etc.)	SUCCES	25
2	Entretiens des cultures (traitement phytosanitaire, démariage, respect des écartements entre plantes, etc.)		23
3	Semences améliorées (maïs, niébé, sorgho, arachide, etc.)	ECHECS	21
4	Utilisation de la fumure organique (technique d'utilisation de la fumure organique)		26

Source: Enquête de terrain (2018-2019)

2.1.3.1. Les facteurs déterminants des innovations réussies

Plusieurs raisons concourent à la réussite de ces innovations agricole dans la région des Hauts-Bassins. La réussite de ces innovations agricoles trouve ces explications dans leur ancienneté, l'appui-conseil que les acteurs de la vulgarisation apportent au monde rural et aussi dans l'engagement des producteurs. Les chercheurs et les vulgarisateurs (23,25 % des enquêtés), techniciens et spécialistes des innovations, estiment que le succès de ces innovations s'explique par la mise à la disposition de l'innovation par la recherche, l'accompagnement, les formations et l'appui-conseil par les services de vulgarisations. Les facteurs déterminants pour la réussite de ces innovations se résument par la conception de l'innovation, la recherche sur ces innovations, l'accompagnement, la formation des producteurs, l'appui - conseil par les agents de la vulgarisation, la maîtrise et la connaissance de l'innovation par les producteurs. Il faut aussi noter la solidarité entre les producteurs qui arrivent à s'entraider pour la mise en œuvre de ces innovations. En ce qui concerne ces innovations, les Organisation non gouvernementales (ONG), des Projets et Programmes apportent aussi des appui-conseils. Ces succès observés sont l'œuvre de différents décideurs (chercheurs, vulgarisateurs, producteurs). Les chercheurs et les vulgarisateurs attribuent cet état de fait par les approches et les outils utilisés pour l'introduction de ces innovations. Comme nous dit cet ancien coordonnateur de projet :

les innovations agricoles que nous avons expérimentées sont définies avec la participation des producteurs. Notre approche est une approche Recherche-action-participative (RAP). Les outils que nous avons utilisés durant ces trois années de projet sont les champs écoles des producteurs, les appui-conseils et la valorisation des bonnes pratiques agricoles. Toutes ces innovations se discutaient avec les producteurs sur le terrain. (B. J. 59 ans, chercheur -

géographe, ancien coordonnateur de projet sur les changements climatiques
dans la région des Hauts-Bassin, Bobo-Dioulasso, 22/09/2019).

Cependant, toutes les innovations vulgarisées dans la région n'ont pas connu le succès. S'il existe dans la panoplie des innovations listées des récits de réussites comme ceux des deux innovations citées, force est de constater qu'elles sont nombreuses celles qui eurent des résultats mitigés.

2.1.3.2. Les facteurs déterminants des innovations échouées ou mitigées

Les causes d'échecs de ces innovations, notamment les semences, tournent autour des frustrations dues au mauvais circuit de distribution des semences par l'État, l'inaccessibilité de l'innovation et les moyens financiers pour acquérir la technologie. Également certains producteurs (12 % des producteurs interrogés, soit 6,97 % des enquêtés) estiment que l'échec de cette innovation est de la responsabilité des producteurs. En effet, certains producteurs utilisent ces innovations, avec une connaissance traditionnelle de leur mise en œuvre et une méconnaissance des différents itinéraires techniques. C'est dans ce sens qu'il faut comprendre les propos S.S :

les nouvelles variétés de semences ont une pratique différente de nos semences traditionnelles. Avec nos semences, même si tu mets un peu d'engrais, tu pourras récolter un peu de semences, mais les nouvelles demandent beaucoup d'engrais. Pour les semences améliorées, il faut connaître son itinéraire technique et avec les différents conseils donnés par les agents de l'agriculture, on peut avoir un bon rendement ; par exemple, il y a une semence de maïs appelé Barka, nous n'avons jamais semé cette semence, mais avec les conseils des agents le résultat a été très bon, en effet si vous suivez ces conseils, vous direz que c'est une variété qu'il vous faut. Mais lorsque vous ne connaissez pas les techniques de mise en œuvre de cette semence, le résultat sera mauvais, (S.S. 57 ans, producteur-membre de l'union de maïs/ Bama/Bobo-Dioulasso, 22/08/2019).

L'échec de ces innovations (les semences) peut aussi s'expliquer par les contraintes liées à l'innovation elle-même. En effet, il y a des innovations qui doivent aller de pair avec d'autres techniques. Par exemple pour la semence de maïs, il faut associer les engrais chimiques et l'utilisation de la fumure organique si on veut atteindre des objectifs d'un bon rendement. Comme l'affirme ce producteur :

l'utilisation des semences est bien. Aujourd'hui, avec ces pluies qui se font rares, les semences améliorées sont l'une des solutions. Mais il y a un problème. Vous savez, ces semences doivent toujours être accompagnées de quelques technologies. Il ne faut pas croire qu'avec ces semences, il faut aller les planter et dormir. Pour un bon rendement, il faut obligatoirement associer les engrais chimiques et de la fumure organique, c'est très important, souvent certains producteurs jouent les paresseux pour faire tout cela. Les formateurs nous le disent à chaque formation. Vous voyez tout cela demande également des moyens financiers énormes. Ils sont combien de producteurs qui disposent de l'argent pour faire tout cet ensemble de technologie. Et

souvent c'est qui fait que nous utilisons nos anciennes semences (M.A, 58 ans, producteur, Yabasso/ Bobo-Dioulasso, 24/08/2019).

L'autre innovation échouée est l'utilisation de la fumure organique. En ce qui concerne l'échec de cette innovation, les techniciens le justifient par plusieurs paramètres. Lesquels paramètres que l'on peut énumérer comme suit : (i) la disponibilité et l'utilisation de l'engrais minéral, (ii) la volonté personnelle du producteur à produire et à utiliser la fumure organique, (iii) le manque de résidus pour produire la fumure organique et enfin (iv) la méconnaissance de la méthode de production de la fumure organique. Les producteurs enquêtés sont d'avis avec les techniciens et estiment que les causes sont liées au manque de matériels pour la production, les moyens financiers et le transport. Comme l'affirme cette productrice :

la production et l'utilisation de la fumure organique sont fortement liées à la disponibilité du matériel de fabrication et de transports, sinon la fumure organique est bien, mais si tu n'as pas les matériels pour la fabrication de la fumure, à défaut de fabriquer nous-même la fumure, nous utilisons nos ordures ménagères dans les champs de cases (O.A. 58 ans, productrice/membre d'un groupement de femme, Bama /Bobo-Dioulasso, 22/08/2019).

Souvent les producteurs font le choix et des comparaisons concernant les coûts de revient de l'innovation (utilisation de la fumure organique). Ils effectuent des calculs en termes de plus-value entre deux technologies, c'est-à-dire entre les engrais chimiques et organiques. Cependant, parmi cette catégorie de décideurs (8 % des producteurs, soit 4,65 % de la population enquêtée) estime que la non-utilisation de cette technologie est liée à l'irrégularité des formations sur la technologie. D'autres, la majorité (76 % des producteurs), soit 44,18 % de la population enquêtée jouent la carte de la disponibilité et de l'urgence des contraintes à résoudre. La non utilisation de la fumure organique est également dû à un problème foncier. C'est une méthode de conservation et de protection des champs par les producteurs migrants. Ils affirment que l'utilisation de la fumure organique dans les champs est une des sources de retrait des champs par les propriétaires terriens. Alors ils préfèrent utiliser les engrais minéraux pour préserver leurs champs :

concernant les intrants notamment l'utilisation de la fumure organique, on ne l'utilise pas dans nos champs, c'est une méthode à nous de les garder. Je dis ça parce qu'ici, si tu amendes ton champ avec la fumure organique, la saison qui suit les propriétaires terriens viennent réclamer leur champ parce qu'ils t'ont vu travailler très bien et amender le champ et que tu as eu de très bon rendement. Donc ce que nous faisons, pour éviter que les propriétaires terriens viennent réclamer les terres, on préfère utiliser les engrais chimiques, ainsi s'ils veulent réclamer les champs, on les donne et à leur tour de mettre des intrants et s'ils veulent un bon rendement ils vont payer les engrais chimiques pour mettre dans leur champ (Focus group, Bama, 22/08/2019).

Les raisons essentielles des résultats mitigées de cette innovation, (la technique d'utilisation de la fumure organique) sont énormément liées à la difficulté de

production, aux contraintes économiques et à l'accessibilité des fertilisants chimiques, qui sont disponible, aussi liées à un engagement partiel des producteurs, qui n'ont pas cette volonté personnelle à produire et à utiliser la fumure organique. Le facteur foncier joue également un rôle non négligeable dans la non utilisation de cette innovation. La responsabilité de l'État est évoquée concernant les échecs de ces innovations par les producteurs.

2.1.4. Quelques leçons à tirer des différents récits

Au regard de ces résultats, il ressort que nous sommes en face d'une approche linéaire et dirigiste d'introduction des innovations dans la région des Hauts-Bassins. Les approches sont différentes d'une structure à l'autre, et selon qu'elle soit du publique ou du privée. Ce qui conduit à des objectifs et des résultats différents. Des leçons sont donc à tirer de ces différents discours, témoignages et affirmations concernant les conditions de succès et d'échec de l'innovation agricole. D'abord, les technologies sont élaborées et expliquées à travers les fiches techniques par les centres de recherches. Ensuite elles sont proposées aux agents de la vulgarisation et enfin elles sont censées être adoptées par les producteurs en milieu réel. Le maillon qui enregistre une faiblesse conduisant à l'échec des innovations est celui des vulgarisateurs-producteurs, car c'est ce dernier maillon qui peut faire réussir ou échouer une innovation, si les conditions sont bien réunies ou non, c'est-à-dire la bonne approche, la disponibilité des moyens techniques et financiers et l'accessibilité à l'innovation. Chaque acteur se lance mutuellement les responsabilités des échecs de certaines innovations. Nous avons pu constater les échelons suivants, l'État, à travers ses services publics, projets et programmes, estime que les bénéficiaires doivent capitaliser toutes les innovations agricoles introduites dans le monde rural afin de bien produire. Les responsables de projets et programme (4,65 % des enquêtés) estiment que l'État a énormément investi dans les innovations et continu de le faire, donc, il appartient aux producteurs de faire des efforts. La recherche, quant à elle, accuse les décideurs (notamment l'État) de ne pas s'investir assez dans le financement de la recherche. Actuellement, on demande à la recherche d'être un service d'innovation et elle doit s'autofinancer. Les centres de recherche en général et celle de Farako-Bâ en particulier fonctionnent selon les conventions et projets. Et enfin, les producteurs estiment qu'ils sont abandonnés. Ils estiment que l'État ne les implique pas assez dans le processus d'innovation. Selon eux, ils considèrent que, s'il doit avoir une réussite dans une innovation, il faut impérativement l'implication des producteurs.

Les solutions envisagées par les producteurs sont une implication réelle de tous les acteurs qui interviennent dans le processus d'innovation. 24 % des producteurs interrogés, soit 13,95 % de la population enquêtée estime qu'il faut un vrai suivi et un contrôle des innovations introduites, et cette tâche incombe à l'Etat. Car il est le porteur de toutes les innovations connues et vulgarisées. Dans la région, les décideurs politiques contribuent énormément dans la réussite des innovations agricole. Cette

intervention se fait profusément dans l'appui-conseil. Il est vrai que l'État à travers ses services de vulgarisation accompagne les producteurs dans la réussite de ces innovations. Il ne faut cependant pas oublier que la plus grande masse des producteurs vivent de l'agriculture à exploitation familiale. L'engagement des décideurs politiques dans la région se situe également à trois niveaux : la recherche (porteurs, promoteurs), les vulgarisateurs (*passseurs*) et les producteurs (bénéficiaires).

2.2. Discussion

La présentation des résultats fait ressortir que l'implication des décideurs politiques dans la région des Hauts-Bassins est fortement lié aux implications spécifiques de trois acteurs : la recherche, les agents de la vulgarisation et des producteurs. Ces trois groupes donnent une définition différente du succès et de l'échec des innovations. Les implications sont différentes d'un décideur à l'autre selon les approches. L'Etat à travers la recherche et les services de vulgarisations contribuent énormément à l'adoption des innovations et aux succès de celles-ci. Cependant, l'État n'est pas le seul intervenant dans les processus d'innovation. Il joue néanmoins un rôle important en mettant en place des incitations, en créant un environnement qui encourage et qui récompense l'innovation, et en développant l'aptitude de la société à innover. Ces résultats sont conformes à ceux de Seck *et al.* (2012, p. 209) et Hall (2007, p. 19) qui estiment que, dans le cadre des réformes sociopolitiques et économiques entreprises, la responsabilisation des acteurs implique que l'État assume ses missions régaliennes. L'État a également des prérogatives des missions de réglementation, d'orientation, de contrôle et de suivi-évaluation des actions agricoles. L'État ne disparaît pas dans le processus d'innovation. Ces résultats sont conformes à ceux de Lacombe *et al.* (2013, p. 62) qui estime que l'État, au lieu de disparaître, voit plutôt, son rôle se modifier. Il abandonne les références organisationnelles et sociales, d'équité ou de justice.

L'analyse a aussi mis en exergue l'implication des agents de la vulgarisation, que ce soit dans le public ou dans le privé à travers différentes approches pour la réussite des innovations agricoles. Ces résultats sont conformes aux résultats de Feder *et al.* (1985, p. 275) ; Adesina et Zinnah (1993, p. 304) ; Adesina et Baidu-Forson (1995, p. 4-5) ; Smale et De Groot (2003, p. 593) ; O'Gorman, (2006, p. 43) qui affirment qu'il est important de prendre en compte le rôle que joue les agents en charge de la vulgarisation de l'outil technologique. Ils estiment aussi que le mode de collaboration de ces agents avec les producteurs ainsi que leur niveau de maîtrise de l'innovation vont conditionner les décisions de son adoption par les producteurs. Au niveau des producteurs, les analyses font ressortir que ces derniers rejettent l'étiologie des échecs des innovations sur l'État et estiment que l'échec est dû : (i) à l'inaccessibilité de l'innovation (coûteuse) (Croppenstedt *et al.* (2003, p. 66) ; Foster et Rosenzweig. (2010, p. 28) ; Ricker-Gilbert J et Jones M. (2015, p. 104), (ii) à la complexité de la technologie (ou paquet technologique), Baumüller (2012, p.16-17) ; Teno *et al.* (2018, p. 148), (iii) à

l'insécurité foncière Udry (2010, p. 15) et Hailu *et al.* (2014, p. 99), (iv) au manque de suivi et de l'évaluation et au mauvais circuit de distribution des innovations Adesina & Zinnah, (1993, p. 304) et Teno *et al.* (2018, p. 149) qui estiment qu'une attention doit être portée sur l'évaluation de la réussite des projets ou programmes d'introduction des nouvelles technologies et innovation. Cette évaluation devrait mettre un accent particulier sur l'intensité d'utilisation de la nouvelle technologie chez les producteurs et ne pas se limiter sur le seul fait de savoir si la nouvelle technologie a été adoptée ou pas. Malgré ces engagements des différents acteurs, les échecs demeurent, cela est dû aux contraintes économiques, foncières et aux différentes approches de vulgarisation agricole que la région a connues en particulier et le pays en général. Chaque acteur intervient selon ses capacités, son potentiel et ses contraintes techniques et économiques. Ces échecs sont la conséquence du système hérité de la colonisation et les différentes approches. Elles présentent certaines limites dans l'introduction des innovations. Les approches et système peinent à extirper la majorité des producteurs dans la pauvreté.

Conclusion

L'objectif global de cette étude est de comprendre le niveau de contribution de l'engagement des décideurs politiques dans les processus d'innovation agricole de manière à déterminer les facteurs de succès et d'échec. A travers cette étude, il ressort que les décideurs politiques dans la région des Hauts-Bassins s'impliquent à différents niveaux (initiateurs "promoteur", vulgarisation et adoption) du processus d'innovation. Cette implication est fonction des objectifs définis par chaque décideur politique. Pour la réussite d'une innovation dans la région, il faut l'implication combinée de l'état et ses services déconcentrés et du secteur privé ainsi que des producteurs. Tous ces succès s'accompagnent d'apports financiers et techniques. Les facteurs d'échecs sont d'ordres économiques, fonciers, physiques). Mais ces échecs s'expliquent en majorité par les différentes approches et système, mis en œuvre par les décideurs politiques pour introduire une innovation et les différents types d'engagement qui animent ces acteurs.

Il est vrai que la politique agricole se situe dans un contexte néo-libéral, mais, le désengagement partial de l'état a un effet non négligeable sur les résultats des multiples efforts consentis par les différents acteurs dans la région des Hauts-Bassins. Un engagement réel des décideurs politiques à travers une charte des innovations agricoles pourrait faire l'objet de réflexions plus approfondies.

Références bibliographiques

- ADESINA Akinwumi and BAIDU-FORSON Jojo. 1995. « Farmers' perceptions and adoption of new agricultural technology : Evidence from analysis in Burkina Faso and Guinea, West Africa », *In Agricultural Economics*, 13 :1-9p.
- ADESINA Akinwumi and ZINNAH Moses. 1993. « Technology characteristics, farmers' perceptions and adoption decisions: A Tobit model application in Sierra Leone ». *In Agricultural Economics* 9(4): 297-311p.
- ANDERSON [James Everett](#). 2003. « Public policymaking: An introduction ». Boston: Houghton. *In Mifflin Company*, Chapter 1 The Study of Public Policy, pp. 1 - 34p.
- BARRY Salimata. 2016. « Déterminants socioéconomiques et institutionnels de l'adoption des variétés améliorées de maïs dans le Centre-Sud du Burkina Faso » *In Revue d'Economie Théorique et Appliquée*, Volume 6 - Numéro 2 - Décembre 2016, 221-238p.
- BAUMÜLLER Heike. 2012. « Facilitating agricultural technology adoption among the poor: The role of service delivery through mobile phones ». *In ZEF Working Paper Series 93*, Center for Development Research, University of Bonn, Bonn, Germany, 35p.
- CROPPENSTEDT Andre, DEMEKE Mulat and MESCHI Meloria. 2003. «Technology adoption in the presence of constraints: The case of fertilizer demand in Ethiopia » *In Review of Development Economics* 7 (1): 58-70p.
- DIAO Xinshen. 2010. « Economic Importance of Agriculture for Sustainable Development and Poverty Reduction: Findings from a Case Study of Ghana ». *In Global Forum on Agriculture 29-30 November 2010, Policies for Agricultural Development, Poverty Reduction and Food Security*. OECD Headquarters, Paris, 88p.
- FAYAMA Tionyéle. 2018. *Innovations agricoles, entre politiques publiques et logiques paysannes face à l'adoption des cultures céréalières dans la commune de Banfora, Burkina Faso*, thèse de doctorat unique de Sociologie, Université Ouaga I Professeur Joseph Ki-Zerbo, 344p.
- FEDER Gershon, JUST Richard et ZILBERMAN David. 1985. « Adoption of agricultural innovations in developing countries: A survey ». *In Economic Development and Cultural Change* 33(2) : 255-298p.
- FOSSI Sévère, OUEDRAOGO Désiré, ZONGO Bétéo, TRAORE Maimouna, SEWA K. Da SILVEIRA. 2013. « Acceptation et vulgarisation de l'irrigation de

- complément dans la province du Bam, Burkina Faso ». *In Revue scientifique et technique LJEE N°21 et 22. Spécial colloque CIREDD'2013, 29-36p.*
- FOSTER A. D ET ROSENZWEIG M. R. 2010. «Microeconomics of technology adoption». Economic Growth Center Discussion Paper No. 984, Yale University, New Haven CT, United States of America. *In Annual Review of Economics 2(1), 395-424p.*
- GOUMBANE Loukmane. 2020. *Evaluation du niveau d'engagement des décideurs politiques dans la réussite ou l'échec des processus d'innovation agricole dans la région des hauts-bassins au Burkina Faso.* Mémoire de Master, IDR_UNB, Bobo-Dioulasso, Burkina Faso, 99p.
- HALL Andy. 2007. « Challenges to Strengthening Agricultural Innovation Systems: Where Do We Go From Here? ». *In Farmer First Revisited: 20 Years On conference at the Institute of Development Studies, University of Sussex, UK.* Houghton Mifflin Company, 1-34p.
- HAILU Berihun Kassa, ABRHA Bihon Kassa and WELDEGIORGIS Kibrom AREGAWI. 2014. « Adoption and impact of agricultural technologies on farm income: Evidence from Southern Tigray, Northern Ethiopia ». *In International Journal of Food and Agricultural Economics, 2(4) : 91-106 p.*
- Institut Nationale de la Statistique et de la Démographie (INSD). 2009. *Recensement général de la population et de l'habitation de 2006 (rgph-2006) : monographie de la région des Hauts-Bassins.* Ouagadougou-Ministère de l'économie et des finances du Burkina Faso, 154 p.
- Institut Nationale de la Statistique et de la Démographie (INSD). 2022. *Cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitation du Burkina Faso. Synthèse des résultats définitifs.* Ouagadougou-Ministère de l'économie et des finances du Burkina Faso, 136p.
- JONES Randall and KIMURA Shingo. 2013. *Reforming Agriculture and Promoting Japan's Integration in the World Economy.* OECD, Economics Department Working Papers, No. 1053, OECD, Publishing, Paris, 23p. Consulté le 23 octobre 2018. <http://dx.doi.org/10.1787/5k4695710rf4-en>.
- KARAMBIRI Seydou. 2007. *Déterminants socio-économiques de l'adoption de la pratique du compostage à l'aide de l'acteur Compost Plus : Cas des provinces de la Sissili, du Ziro et du Koulpélogo.* Mémoire de fin d'études, IDR, Bobo-Dioulasso, Burkina Faso, 65p.
- KOUÉVI Togbé Augustin and FATUNBI Abiodun Oluwole. 2019. *Understanding the Engagement of Policymakers in the Success or Failure of Agricultural Innovation*

Processes: Lessons from Africa Countries. FARA Research Results Vol 4(6) : pp 47.

LACOMBE Philippe et NAPOLEONE Claude. 2013. « Actions et politiques publiques dans l'agriculture : libéralisation de l'économie, diversification des approches ». In *Natures Sciences Sociétés*, Issue 21, 60-65p.

Ministère de l'agriculture et des ressources animales (MARA). 1997. *Déclaration de politique de développement agricole durable*. Ouagadougou, Burkina Faso : Ministère de l'agriculture et des ressources animales, 19p.

O'GORMAN Melanie. 2006. « Africa's missed agricultural revolution: A quantitative study of technology adoption in agriculture ». In *The BE Journal of Macroeconomics*, 53p.

OLIVIER DE SARDAN Jean Pierre. 1998. *Anthropologie et développement. Essai en socio-anthropologie du changement social*, APAD-Karthala, Paris, 221p.

OUEDRAOGO Mathieu et DAKOUO Dona. 2017. « Evaluation de l'adoption des variétés de riz NERICA dans l'Ouest du Burkina Faso ». In *African Journal of Agricultural and Resource Economics*, Volume 12, Number 1, pages 1-16.

RICKER-GILBERT Jacob et JONES Michael. 2015. « Does storage technology affect adoption of improved maize varieties in Africa? Insights from Malawi's input subsidy program ». In *Food Policy* 50: 92-105p.

SIGUE Hamadé, LABIYI Innocent Adédédji, YABI Jacob Afouda et BIAOU Gauthier. 2018. « Facteurs d'adoption de la technologie "Microdose" dans les zones agroécologiques au Burkina Faso ». In *Int. J. Biol. Chem. Sci.* 12(5): pp2030-2043.

SECK Papa Abdoulaye, DIAGNE Alioune, BAMBIA Ibrahima. 2012. « Rôle d'une gouvernance redynamisée de l'agriculture ». In *Synthèse_ symposium ISDA - Innovations et développement durable*, organisé par le Cirad, l'Inra et Montpellier SupAgro_ Apprendre à innover dans un monde incertain. Concevoir les futurs de l'agriculture et de l'alimentation, 197-214p.

SMALE Melinda et DE GROOTE Hugo. 2003. « Diagnostic research to enable adoption of transgenic crop varieties by smallholder farmers in Sub-Saharan Africa » In *African Journal of Biotechnology*, 2(12) : 586-595p.

TENO Gabriel, KIM Lehrer et KONE Abdoulaye. 2018. « Les facteurs de l'adoption des nouvelles technologies en agriculture en Afrique Subsaharienne : une revue de la littérature, ». In *African Journal of Agricultural and Resource Economics*, Volume 13 Number 2-140-151p.

UDRY Christopher. 2010. «The economics of agriculture in Africa: Notes toward a research program». In *African Journal of Agricultural and Resource Economics*. 5(1):284-99p.

United nations environment programme (UNEP). 2010. Developing Countries Success Stories. Green Economy Initiative, 15p. Consulté le 27 avril 2018. www.unep.org/greeneconomy.

VAN DAMME Julie, ANSOMS An and BARET Philippe. 2014. « Agricultural innovation from above and from below: confrontation and integration on Rwanda's hills ». In *African Affairs*. By guest on 27 April 2018.

113/450, 108-127pp_doi: 10.1093/afraf/adt067. Downloaded from <https://academic.oup.com/afraf/article-abstract/113/450/108/48396>